



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONVENTION ENTRE LE CENTRE
D'ETUDE D'HISTOIRE DES ARTS ET DES
TRADITIONS ET LE CCAS DANS LE CADRE DE
LA FETE DES SENIORS 2022**

**DÉCISION N° DM-CCAS-22-011
EN DATE DU 07 SEPTEMBRE 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

VU la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

CONSIDÉRANT la proposition du Centre d'Etude d'Histoire des Arts et des Traditions représenté par Madame Danielle DORE-PETIT, domicilié 129 boulevard Diderot 75012 Paris, d'animer une vidéo-conférence et une visite conférence pour un montant de 683€ TTC (six cent quatre-vingt-trois euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec le Centre d'Etude d'Histoire des Arts et des Traditions représenté par Madame Danielle DORE-PETIT, domicilié 129 boulevard Diderot 75012 Paris, pour l'animation d'une vidéo-conférence et une visite conférence, organisées les 3 et 21 octobre 2022, pour un montant de 683€ TTC (six cent quatre-vingt-trois euros);

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
La vice-présidente,

Signé

Cécile BRÉON